



Appel à projets 2022 – LabUM Chimie Stages

Présentation de l'appel à projets

Retour avant le mercredi 22 septembre 2022, 12h

0. CONTEXE

Dans la continuité du Plan d'Investissement d'Avenir, l'I-SITE de l'université de Montpellier a souhaité pérenniser tout le travail réalisé dans le cadre des LabEx en se dotant de laboratoires transversaux au sein même du projet I-SITE, les LabUM. Le LabUM chimie est un laboratoire transversal interne de chimie, financé par l'université de Montpellier, qui s'inscrit dans la continuité des orientations scientifiques du LabEx CheMISyst.

1. OBJECTIF ET PERIMETRE DE L'AAP

Cet appel à projets a pour objectif de soutenir des travaux de recherche via le financement de 10 stages de master 2 ou ingéniorat en 2023 au sein des unités partenaires du Pôle chimie portant sur les axes thématiques du LabUM chimie (cf. annexe ci-dessous).

2. CRITERES D'ELIGIBILITE

- Cet appel à projets est réservé aux équipes du Pôle chimie (IBMM, ICGM, ICSM, IEM).
- Le porteur principal du projet doit appartenir à une structure de recherche labellisée de l'UM.
- Le projet doit s'inscrire dans les thématiques du LabUM Chimie (cf. annexe ci-dessous).
- Le stage proposé est de niveau Master 2 ou 3^{ème} année d'ingéniorat.
- La durée du stage est comprise entre 5 et 6 mois.

3. MONTANT DU SOUTIEN ALLOUE ET MODALITES DE FINANCEMENT

Chaque projet sélectionné recevra le financement d'une gratification de stage, pour une durée entre 5 et 6 mois, en 2023 (indemnités de stage : 3,90 €/heure, soit environ 577 €/mois, selon nombre d'heures de présence effective du stagiaire).

Une subvention de fonctionnement pour couvrir les frais de fonctionnement du projet (maximum 1 000 € HT) pourra également être versée à l'équipe d'accueil pour la durée totale du projet via la création d'une ligne financière MUSE au sein de l'institut.

Toutes les dépenses devront être engagées exclusivement pour le projet sélectionné, dans le respect du cadrage administratif de l'UM, et dans le respect des conditions d'éligibilité des crédits de l'ANR. Toute somme engagée par les instituts en dehors des critères d'éligibilité de l'ANR pourra être réclamée à l'institut ayant engagé les fonds.

CALENDRIER DE L'APPEL A PROJETS :

	Date
Ouverture de l'appel à projets	Mercredi 6 juillet 2022
Limite de dépôt des dossiers	Mercredi 22 septembre 2022 à 12h
Validation des dossiers de candidature et sélection des lauréats par le CODIR	Début octobre
Annonce des résultats	Mi-octobre
Période des stages	Entre le 1/01/2023 et le 31/10/2023

MODALITES DE CANDIDATURE

Le formulaire est à renvoyer par **mail avant le 22 septembre 2022 – 12h** à pauline.charriaux@umontpellier.fr.

Le projet sera à rédiger en anglais ou en français, et transmis sous forme de deux documents identiques, l'un au format Word, l'autre au format PDF.

Contact : Pauline Charriaux, Chargée de projets du LabUM chimie
Pauline.charriaux@umontpellier.fr - 04 67 14 72 64



- ANNEXE -

LabUM Chimie

Une Chimie pour l'homme et son environnement

« Une chimie pensée autrement, accompagnant les changements de concepts et de pratiques pour une gestion maîtrisée des ressources, un environnement protégé et une santé durable »

Le LabUM chimie est un laboratoire transversal interne de chimie, financé par l'I-SITE de l'université de Montpellier, qui s'inscrit dans la continuité des orientations scientifiques du LabEx CheMISysT. Il regroupe les quatre instituts de chimie du Pôle chimie de Montpellier (IBMM, ICGM, ICSM et IEM) et est doté d'un budget de près d'un million d'euros pour la période 08/2020 – 12/2021.

En s'appuyant sur les initiatives déjà portées par la chimie dans le cadre de l'I-Site et les projets structurants du site Montpelliérain dans lesquels la chimie est déjà fortement impliquée, le LabUM Chimie a vocation de catalyser les innovations interdisciplinaires pour lesquelles la chimie apporte des solutions de rupture et à former les jeunes chercheurs à cette culture des interfaces pour les préparer aux nouveaux enjeux de notre monde.

Qu'il s'agisse de nutrition, de protection de l'environnement ou de santé, il convient de concevoir des produits à la fois efficaces, résistants, mais non toxiques, dégradables après usage, et respectueux de l'environnement. Avec le souci permanent d'une chimie respectant les principes de « chimie verte » et de « green engineering » pour un développement raisonné et durable, le concept de systèmes moléculaires adaptatifs dont les propriétés sont gouvernées par les principes de « coopération, synergie et diversité des interactions intermoléculaires » fait l'originalité de la chimie Montpelliéraine. Quelle que soit l'application visée, il s'agit de comprendre et ensuite contrôler comment un ensemble de molécules ou d'entités supramoléculaires interagissent (communiquent et se comportent collectivement) pour créer des systèmes complexes avec des propriétés bien au-delà de celles des constituants individuels. Ce changement de paradigme doit contribuer à cette « révolution verte » dont les enjeux reposent sur une coopération transdisciplinaire pour laquelle la chimie doit être source de progrès pour :

1) **Promouvoir une agriculture innovante pour contribuer à la sécurité alimentaire et à la qualité de l'environnement** et répondre ainsi aux défis de l'agronomie moderne. Il s'agit ici de concevoir des molécules actives et des systèmes destinés à une agriculture respectueuse de l'environnement, d'étudier et synthétiser les molécules du végétal, utiles à la santé de l'homme et de valoriser les déchets de l'agriculture et utiliser la biomasse comme matière première.

2) **Favoriser une transition vers une société respectueuse de l'environnement**, apporter des solutions complémentaires à la restauration et à la protection de l'environnement, éliminer et valoriser les déchets. Il s'agit ici de concevoir des systèmes capables de produire ou de stocker une énergie propre, développer des procédés pour la synthèse de molécules, plus respectueux de l'environnement, développer des procédés pour le traitement d'effluents contaminés, et mettre en place des procédés pour un recyclage raisonné des matières valorisables.

3) **Améliorer la santé humaine dans des environnements changeants** par une compréhension approfondie des mécanismes physio pathologiques à l'échelle moléculaire, la conception de molécules actives, de systèmes de délivrance, de ciblage, de transport pour des traitements ciblés, en s'inspirant de la nature et en utilisant également le vivant pour soigner.